



Budget 2025

Dossier de presse – 25 mars 2025





✓ Contexte économique

- **Croissance en France** revue et estimée **0,9 %** pour 2025
- **Inflation en net ralentissement** par rapport aux dernières années et prévue à **1,8%**
- **Coefficient de revalorisation des valeurs locatives : +1,7%** en 2025
- **Objectif de réduction du déficit public et de limitation des dépenses de fonctionnement des Collectivités territoriales**

✓ Recettes fiscales et dotations : très faible dynamique

Depuis ces dernières années, des réformes successives ont conduit à un changement profond de la structure des recettes fiscales de la Collectivité. Après les suppressions de la Taxe d'Habitation et de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), **les recettes du GRAND-FIGEAC reposent maintenant à 34 % sur des compensations basées une affectation du produit de la TVA nationale**. Cette ressource, très volatile et difficile à anticiper, est totalement décorrélée de l'activité locale contrairement aux bases fiscales.

La loi de finances 2025 met l'accent sur la contribution des Collectivités locales à la réduction du déficit public avec 3 mesures principales qui impactent le GRAND-FIGEAC :

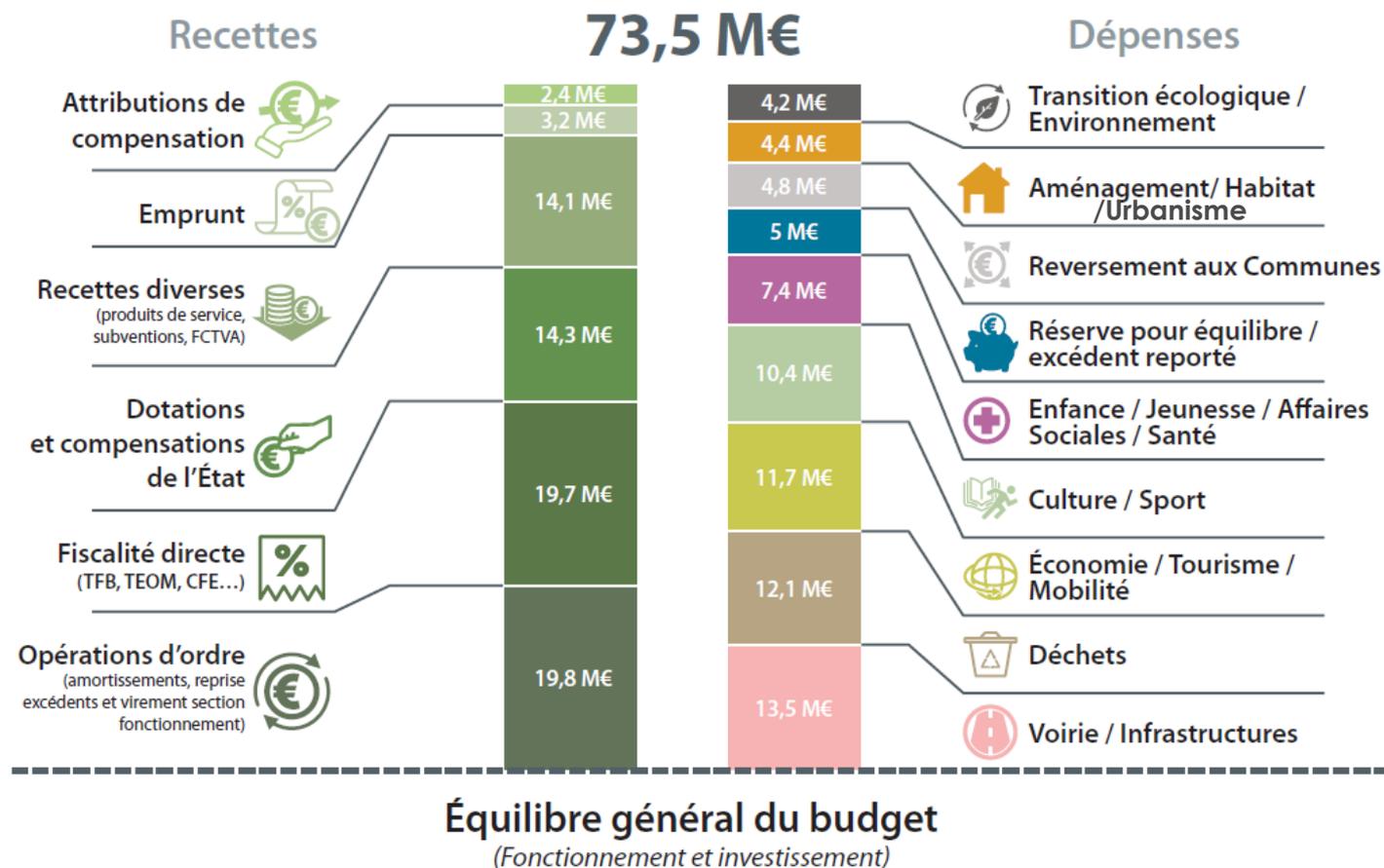
- **Gel de la dynamique de TVA** : produit identique à celui perçu en 2024 : **-157 000 €**
- **Diminution de la DCRTP (Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle)** : baisse de 50% : **-191 000 €**
- **Hausse de la CNRACL** : **-178 000 €**

⇒ **Evolution globale des recettes : +0,3 % soit + 249 000 € sur 2025**

En résumé



Une reprise anticipée des résultats 2024 est proposée dans le Budget Primitif (BP) pour la 1^{ère} fois en 2025 sur tous les budgets du Grand-Figeac.



Un budget solide et maîtrisé



Les recettes de la Collectivité, devenues très dépendantes du produit de la TVA et de son évolution erratique, **ne devraient pas progresser au-delà de l'inflation dans les prochaines années**. Si l'on ajoute à cela les mesures de contribution à la réduction du déficit public qui n' a cessé de croître ces dernières années, **la dynamique de recettes de la Collectivité va largement ralentir**. Ainsi, **la maîtrise des charges de fonctionnement sera déterminante** pour maintenir un niveau d'investissement correspondant au besoin d'équipement du territoire en termes de développement économique, touristique, culturel ou social tout en limitant le recours à l'emprunt. Toutefois, **la gestion efficace et prévoyante de la Collectivité permet de poursuivre le programme de projets déjà engagé et de renforcer les services**.

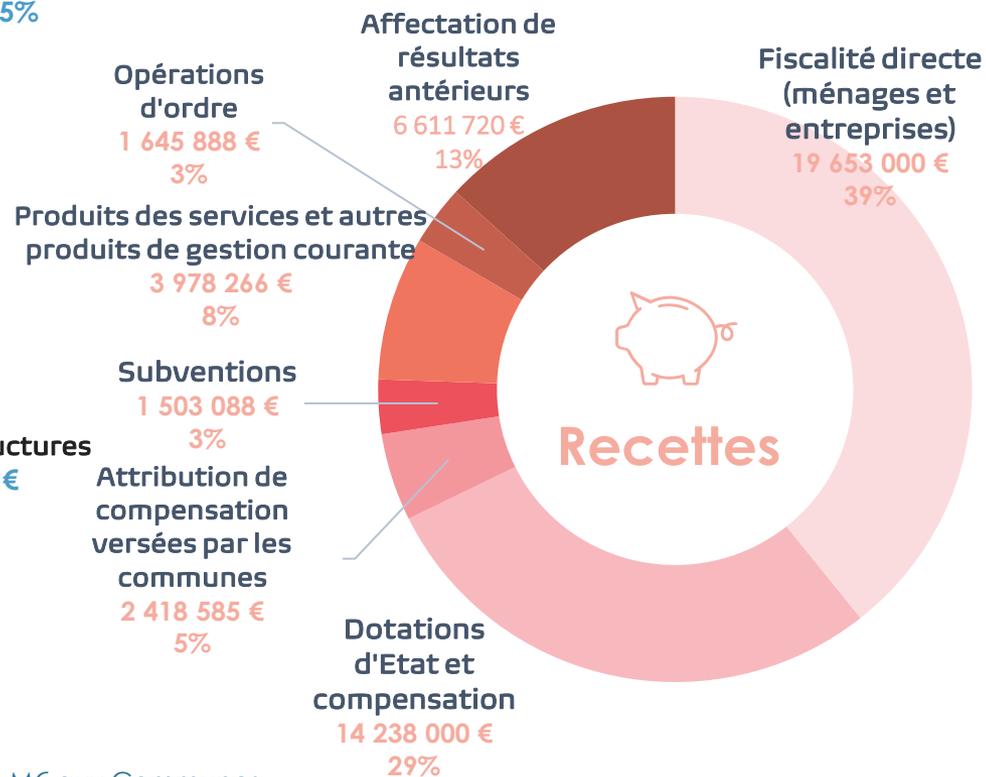
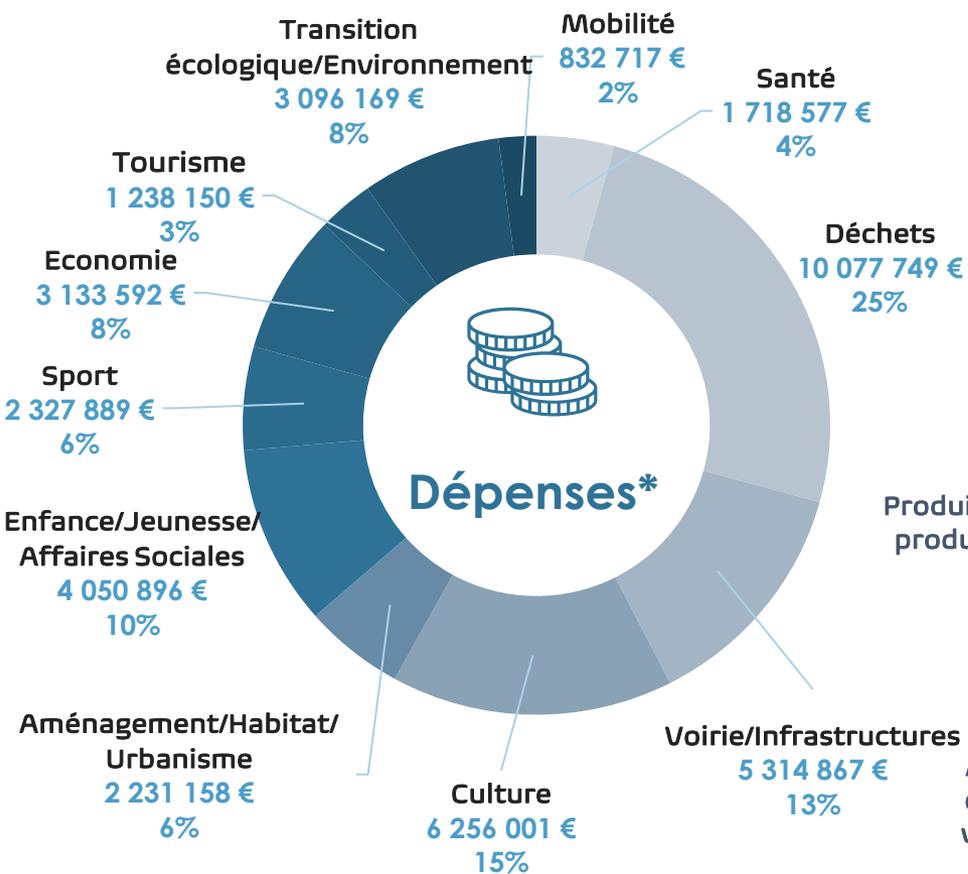
L'adaptation au changement climatique, matrice des politiques territoriales

- ✓ Poursuite de la mise en œuvre du **Plan Local de l'Habitat** : le GRAND-FIGEC devient guichet unique France Rénov'
- ✓ **Sobriété foncière** avec une réduction des surfaces consommées de 50% dans le Plan Local de l'Urbanisme intercommunal qui sera approuvé en 2025
- ✓ Aménagements **durables et innovants des zones d'activités** et des cœurs de villes et villages
- ✓ Stratégie de **rénovation du bâti** communautaire et **développement des énergies renouvelables**
- ✓ Lancement de **l'expérimentation de points d'apports volontaires** des déchets sur les secteurs Vallées du Célé et du Lot
- ✓ Renforcement des **mobilités partagées** grâce au Transport d'Intérêt Local
- ✓ Investissement pour la **protection contre les inondations et la vulnérabilité au changement climatique**

Des équipements répondant aux besoins des habitants, actuels et futurs

- ✓ Traduction des orientations des **Assises Culturelles** : site mémoriel de Gabaudet , animation de la politique culturelle du territoire en partenariat avec les acteurs associatifs, organisation du Festival de Théâtre de FIGEAC
- ✓ **Une politique en faveur de la santé toujours ambitieuse**: développement de services de soins infirmiers en pratique avancée, poursuite du développement du centre de santé intercommunal et soutien aux maisons de santé communales
- ✓ **Démarrage du programme de 4 nouvelles micro-crèches** d'ici 2028
- ✓ Maintien des soutiens aux **accueils de loisir sans hébergement** et aux **associations sportives et culturelles**

Le budget 2025 du Grand-Figeac



Fonctionnement

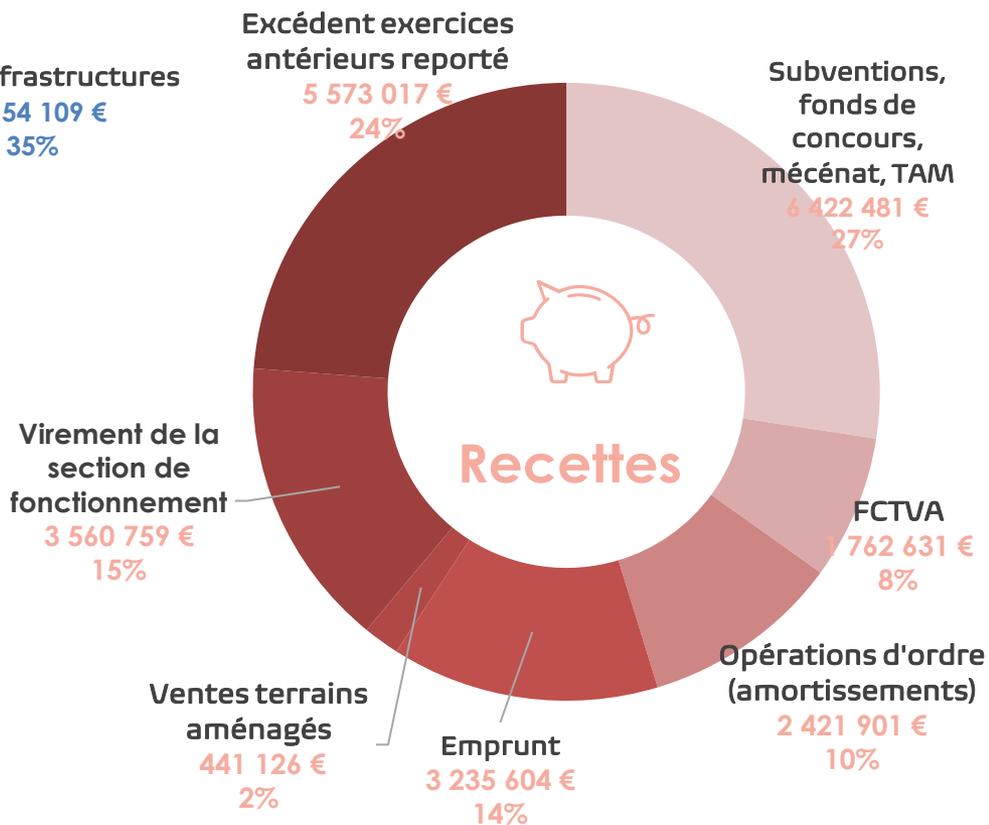
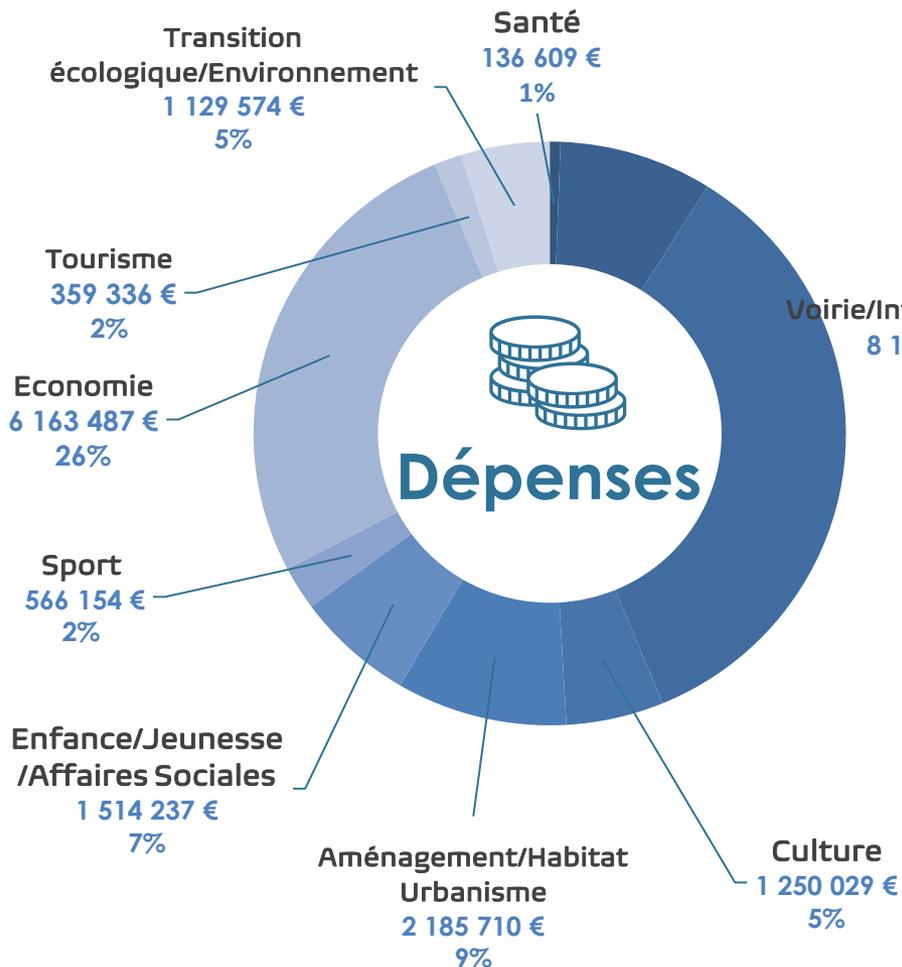
50 M€

Tous budgets confondus

*Hors reversement de 4,9 M€ aux Communes

Les charges d'administration sont intégrées au prorata de chaque rubrique.

Le budget 2025 du Grand-Figeac



Investissement

23,4 M€

Tous budgets confondus

Dont :

Budget principal: 17 018 658 €

Budgets annexes: 6 398 861 €

Les charges d'administration sont intégrées au prorata de chaque rubrique.



Depuis 2023, le Grand-Figeac est engagé dans une démarche de **Budget Climat** qui consiste à analyser et à qualifier l'impact environnemental de chacune des dépenses du budget, en fonctionnement comme en investissement. La **méthode** choisie est celle proposée par **I4CE** (Institut for Climate Economics), elle permet d'analyser l'impact climatique des actions menées par la Collectivité et de les classer selon une typologie :

	Très favorable
	Favorable sous conditions
	Neutre d'origine comptable
	Neutre
	Défavorable
	À approfondir
	Indéfini méthodologique



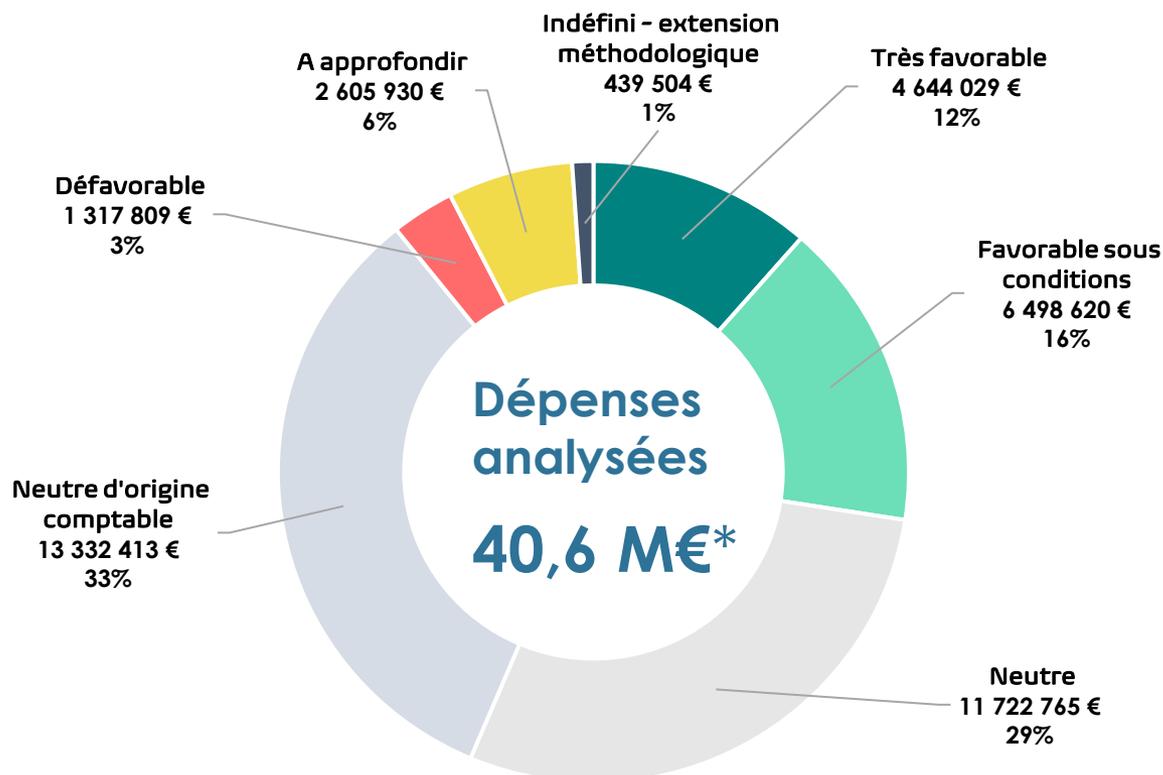
Le premier Budget Climat a été établi sur le CA 2022 et sur un périmètre comprenant les transports, l'énergie, les déchets, le développement durable, l'habitat et la voirie/éclairage public.

En 2025, pour la première fois, **les Collectivités de plus de 3 500 habitants ont l'obligation de produire une annexe au CA 2024 traitant de l'impact du budget sur la transition climatique** basée sur l'analyse de certaines dépenses d'investissement.

Lauréate d'un appel à manifestation d'intérêt « Budget Climat 2023 » proposé par l'ADEME, le GRAND-FIGEAC a bénéficié d'un **accompagnement pour approfondir la méthode I4CE et la déployer à d'autres thématiques budgétaires.**

Ainsi, **le nouveau périmètre** comprend l'analyse des dépenses liées à **l'ensemble du budget principal, budget Centre de Santé, budget Culture, budget SPANC, budget déchets et budget pépinière et hôtel d'entreprises** et permet d'aller au-delà des nouvelles exigences réglementaires.

75 % des dépenses sur la base CA 2024 analysées

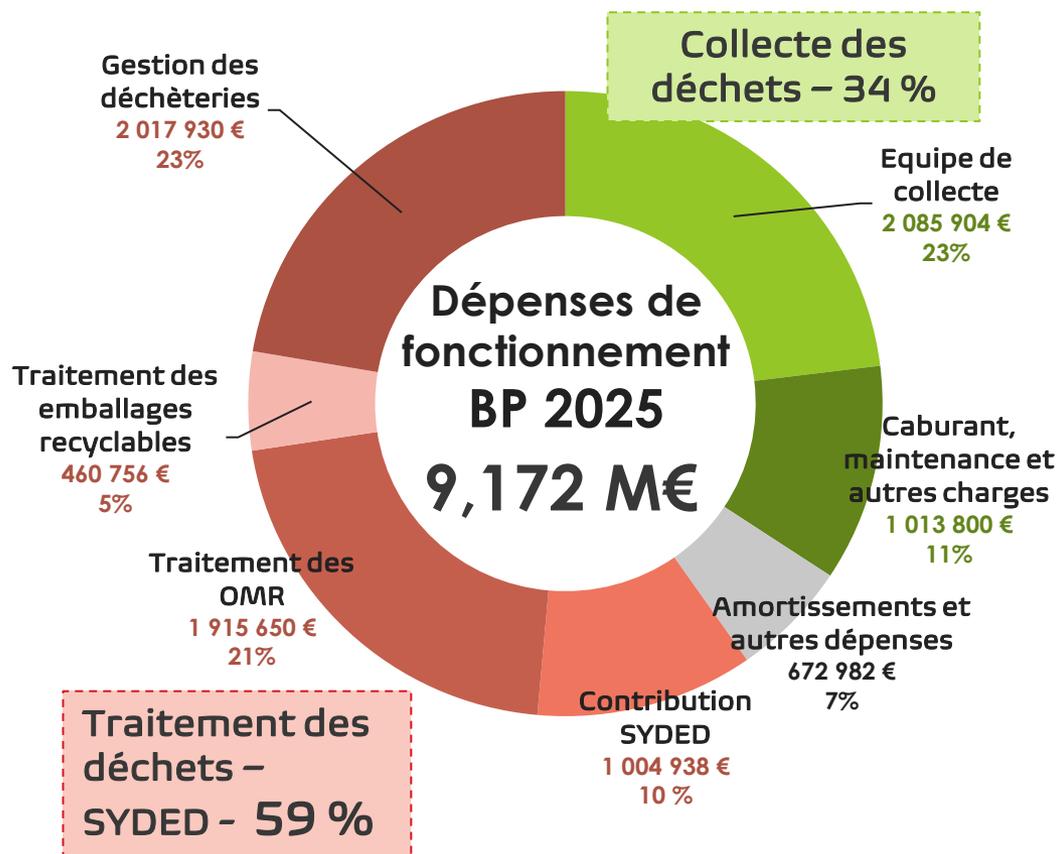


Objectifs

- Réaliser de façon systématique le budget Climat sur la base des comptes administratifs
- Etudier les évolutions d'une année sur l'autre
- Utiliser le budget Climat comme outil de pilotage en phase de préparation budgétaire :
 - ⇒ Travailler sur la **réduction des dépenses défavorables et neutres**
 - ⇒ Réflexion commune sur les axes transversaux à analyser : énergie, bâtiments, véhicules...

* dont 11,7 M€ de dépenses de frais de personnel

Focus sur le budget déchets 2025



Les dépenses liées aux déchets proviennent **deux postes principaux** :

- **34 % pour la collecte des déchets** : soit **132 €/an** en moyenne par foyer
- **59 % pour leur traitement** : **232 €/an** en moyenne par foyer.

Le coût global du service revient à 393 € en moyenne/foyer.



8 157 t en 2023
7 965 t en 2024
⇒ - 2,4%



3 591 t en 2023
3 788 t en 2024
⇒ + 5,2%

Recettes de fonctionnement – BP 2025

TEOM : 8,113 M€

Redevance spéciale : 367 k€

Autres : 11 k€

Excédent reporté : 681 k€

Grâce à l'engagement et à l'effort de tous, les performances sont au rendez-vous : réduction du bac noir et augmentation des tonnages triés

➡ **Taux de TEOM identique en 2025 : 14,1%**

Comment maîtriser les coûts ?



1 - Pratiquer le compostage pour réduire le sac noir

2 - Trier plus et mieux en respectant les consignes de tri et surtout en évitant les erreurs

80 %
des déchets présents dans la poubelle noire ne devraient pas y être !!!



Points de collecte multi-flux pour de meilleures performances

3 - Optimiser la collecte des déchets avec le déploiement de points d'apport volontaire : démarrage de l'expérimentation sur les Vallées du Célé et du Lot

Une situation budgétaire saine :

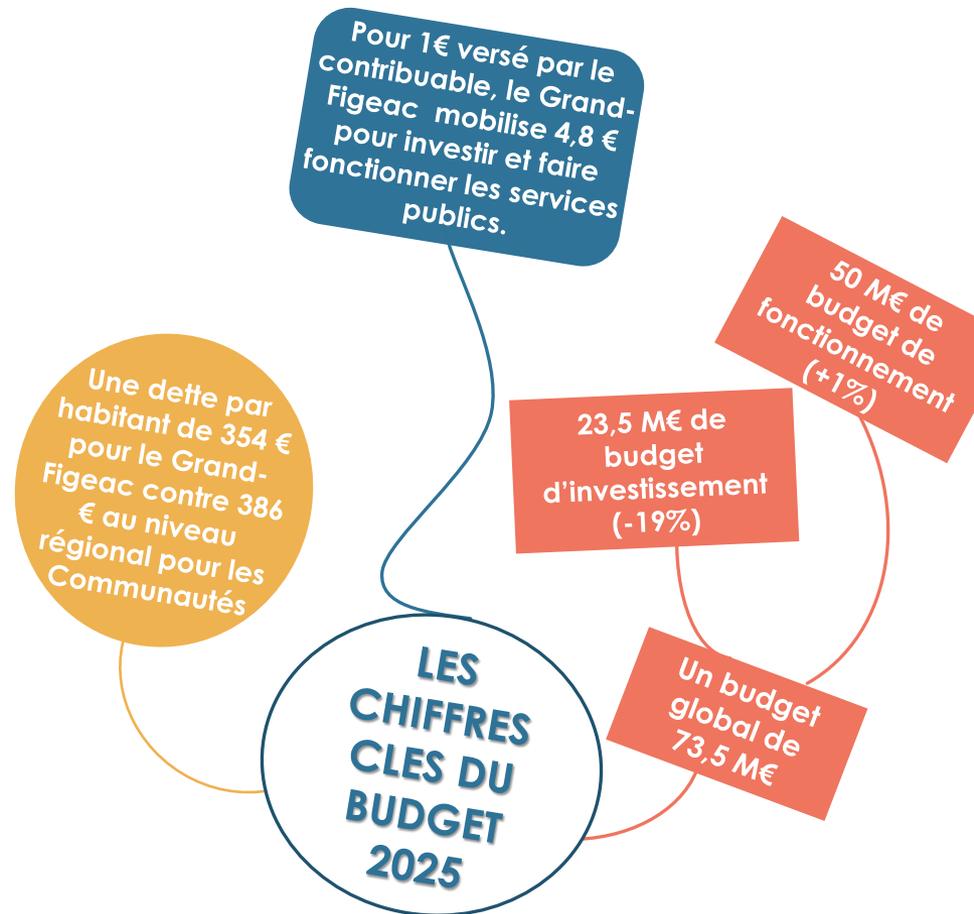
- Le délai de désendettement du budget principal passera à **3,3 ans**, ce qui reste très en dessous du seuil d'alerte (fixé à 12 ans).
- Le **taux d'épargne brute est de 12,9%** (il doit rester au-dessus de 10%).

Le Grand-Figeac poursuit sa conduite prudente et raisonnée, les ratios obligatoires de suivi budgétaire en témoignent :

- La Communauté de Communes investit en **moyenne** plus que les collectivités de même strate : **330 € investis / habitant** (contre 95 €/habitant en moyenne*)
- Les dépenses sont en conséquence plus **élevées** afin d'assurer le fonctionnement de ces équipements publics: **589 €/habitant** (contre 373 €/habitant en moyenne*)

La Communauté est très efficace :

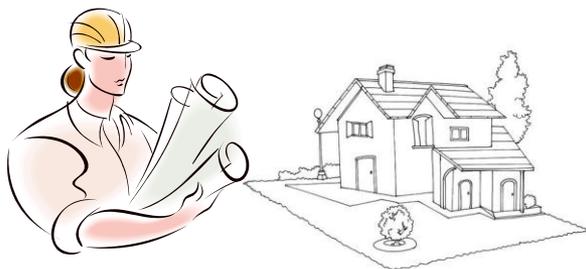
- Elle dégager une **marge d'autofinancement suffisante (89,96%, conforme à la moyenne*)**.
- Elle s'endette **moins que la moyenne** 354 €/habitant contre une moyenne à 386 €/habitant*.
- Elle dispose d'un **nombre important de compétences** qui lui ont été transférées. Son Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF) est largement plus élevé que la moyenne régionale des collectivités de même strate 56,59 % contre 42 %*.



Les grands projets 2020-2026



Des investissements à hauteur de **73,10 M€**



Des politiques structurant l'aménagement du territoire

- Adopter le **PLUI** comme armature structurante du territoire
- Mise en œuvre du **PLH** pour un habitat adapté et évolutif

Assurer les compétences du quotidien

- Nouvelles tranches **d'aménagements économiques**
- Une politique **santé** renforcée : développement du Centre de Santé et animation du Contrat Local de Santé
- De nouvelles structures de **petite enfance**, une politique affirmée au sein de la Convention Territoriale Globale renouvelée
- Des **infrastructures touristiques**: Lac du Tolorme, Voie verte et un schéma de développement touristique
- Un **Projet Sportif de Territoire** tout en poursuivant la modernisation des infrastructures
- Des **compétences voirie, éclairage public et collecte** des déchets en constante amélioration



Poursuivre la politique d'attractivité

- Des investissements pour protéger la population des **inondations**
- Un **Plan Climat Air Energie Territorial** à mi-parcours
- Un **Projet Alimentaire Territorial**
- Un **Projet Culturel de Territoire** (schéma des médiathèques, Cinéma, Site de Gabaudet)

Les principaux investissements

- ✓ Voirie : 3,979 M€
- ✓ Travaux bâtiments divers : 494 784 €
- ✓ Animation Programmes et Etudes Habitat : 278 407 €
- ✓ PLUI : 228 055 €



Des opérations finalisées en 2024

- ✓ Maison de la Formation : 1,907 M€
- ✓ Place Carnot FIGEAC : 2,428 M€
- ✓ Cœur de village ESPEDAILLAC : 564 k€

Quelques chiffres sur le Centre de Santé !

- **9** médecins, **1** Infirmière en Pratique Avancée et **5** secrétaires
- **4 328** patients « médecin traitant » le 31/12/2024 (3 850 au 31/12/2023)
- **17 000** consultations soit plus de 1 416 actes en moyenne par mois (14 800 en 2023)

Mobilité : lancement de la ligne TIL

- Ouverture ligne entre Saint Julien d'Empare et Cambes en **septembre 2024**

- **19** arrêts
- **8** rotations/jour
- **2 420** usagers/ mois en moyenne depuis le démarrage





- ✓ Aménagement site mémoriel de **Gabaudet** : 1 072 545 € TTC
- ✓ **NatureLab** by Quercypôle : 951 240 € HT
- ✓ **Zone du COUQUET** : 5,3 M€HT (montant total opération)
- ✓ **Programme de construction de 4 micro-crèches** :
 - 1^{ère} CAJARC : 898 418 €TTC (ouverture 4^{ème} trimestre 2025)
 - 2^{ème} LIVERNON : 912 000 €TTC (démarrage des travaux fin 2025)
- ✓ **Aménagement Cœur de Villages** :
 - Travaux ANGLARS: 828 000 €TTC
- ✓ 1^{ère} **édition Festival de Théâtre** porté par le GRAND-FIGEAC : 347 000 €HT



Tous les renseignements sur www.grand-figeac.fr – Suivez nous sur facebook @GrandFigeac